SAS PROJETS X
Capital social de 1000 euros.
Siège Social : 3 Bis Rue Taylor / CS 2004 / 75010
Paris France
Siret : 814 905 337 00014
Code NAF 4669 A

EXTENSION DE GARANTIE DE 2 ANS

Je soussigné Christian PAILLARD, Président de la société PROJETS X certifie que les produits listés ci-dessous font l'objet d'une extension de garantie, de 2 ans, à compter de la fin de période de garantie standard, selon les spécifications de PROJETS X, les normes et l'état de l'art des connaissances technique du moment.

La garantie ne couvre pas les défauts qui proviendraient du non-respect des normes applicables ou de l'état de l'art, d'une cause étrangère au produit, de tout usage anormal ou de toute modification ou intervention de l'Acheteur ou d'un tiers, sans l'accord écrit et préalable de PROJETS X.

En cas de demande abusive d'application de la garantie, PROJETS X se réserve le droit de facturer l'ensemble des frais encourus à l'Acheteur.

Les produits sont garantis contre les défauts non apparents de matière et de fabrication et contre les vices cachés.

Pendant la période de garantie, toute réclamation devra impérativement être formulée par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard dans le délai d'un mois après la découverte des défauts ou des vices, et toute action éventuelle devra, pour être recevable, être intentée dans le délai de deux mois suivant celui de la réclamation.

Voir nos conditions de garanties complètes.

Renseignement client

- Société :
- Adresse :
- Nom contact :
- Prénom :
- Courriel :
- N° de facture d'extension de garantie : Date :
- N° de facture matériel bénéficiaire : Date :

Renseignement sur le projet

- Nom du projet :
- Adresse complète du site où les appareils sont installés :
- Localisation sur le site :
- Durée d'utilisation par jour :
- Nom du concepteur lumière :
- Nom de l'installateur :

Date et Signature Projets X	**Date et Signature Client**